



Louange à *Allah* Qui nous a envoyé le Prophète *Mouhammad* pour enseigner la religion. Il a alors indiqué qu'il y a parmi les innovations ce qui est bon. Que l'honneur et l'élévation en degré soient accordés à celui qui a une belle voix et un beau visage, *Abou l-Qacim*, le grand-père de *Al-Haçan* et de *Al-Houçayn*.

Nous allons vous exposer les preuves qu'il est permis de commémorer la Naissance honorée du Messenger, le *Mawlid*, et que cela comporte une grande récompense et fait partie des bonnes innovations. En effet, dans la langue arabe, le mot (بدعة *bid^ah*) traduit par « innovation » signifie ce qui a été instauré sans équivalent antérieur. Et dans un contexte religieux, le terme *bid^ah* signifie : une chose innovée qui n'est pas **explicitement** citée ni dans le *Qur'an* ni dans le *Hadith*. La bonne innovation est citée dans le *Qur'an*. En effet, *Allah ta^ala* a fait l'éloge des croyants de la communauté de *^Içq^a ^alayhi s-salam* par Sa parole :

﴿ وَجَعَلْنَا فِي قُلُوبِ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ رَأْفَةً وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ رِضْوَانِ

اللَّهِ ﴾

[*sourat Al-Hadid 'ayah 27*] qui signifie : « **Nous avons créé dans les cœurs de ceux qui l'ont suivi une bienveillance, une miséricorde et un monachisme qu'ils ont innové ; Nous ne le leur avons pas ordonné ; ils ne l'ont fait que par recherche de l'agrément de Allah.** »

Le Prophète *^Içq^a* (Jésus) était musulman comme tous les Prophètes. Tous les Prophètes étaient musulmans. Notre maître *^Içq^a* a appelé les gens à la religion de l'islam. Dans ce verset, *Allah* fait l'éloge des musulmans qui suivaient la Loi de Jésus, *^Içq^a ^alayhi s-salam* parce qu'ils étaient des gens miséricordieux et qu'ils avaient de la compassion, et parce qu'ils ont innové ce monachisme (*ar-rahbaniyyah*) qui consiste à couper court aux désirs, pourtant permis – et ce en plus de l'abandon des péchés. Ils en arrivèrent au point de ne plus se marier sans interdire le mariage, de délaissier les jouissances permises telles que les plaisirs de la table et les habits luxueux et ils se sont consacrés totalement à l'au-delà. Ils ont innové quelque chose que *^Içq^a ^alayhi s-salam* ne leur a jamais ordonnée. *Allah* a fait leur éloge pour ce monachisme. Quant au *hadith* honoré, le Prophète ﷺ a dit :

((مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا بَعْدَهُ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَجْرِهِمْ

شَيْءٌ، وَمَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً سَيِّئَةً كَانَ عَلَيْهِ وِزْرُهَا وَوِزْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا مِنْ بَعْدِهِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ

مِنْ أَوْزَارِهِمْ شَيْءٌ))

[*hadith* rapporté par *Moulim* dans son *Sahih* d'après le compagnon *Jarir ^Abdi l-Lah Al-Bajaliyy* que *Allah* l'agrée] qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'islam une bonne tradition (sounnah haçanah) en aura la récompense et une récompense chaque fois que les gens la referont après lui sans que rien ne soit diminué de leurs récompenses. Et quiconque instaure dans l'islam une mauvaise tradition (sounnah sayyi'ah) se chargera de son péché et d'un péché chaque fois que des gens la referont après lui sans que rien ne soit diminué de leurs péchés.** » Par conséquent, nous apprenons à partir de ce *Hadith* que c'est le Messenger lui-même ﷺ qui a enseigné à sa



communauté que l'innovation est de deux sortes : une innovation d'égarement qui est la nouveauté qui contredit le *Qour'an* et la *Sounnah*, et une innovation de bonne guidée qui est la nouveauté qui est conforme au *Qour'an* et à la *Sounnah*.

Par ailleurs, les Califes bien guidés ont innové des choses que le Messager ﷺ n'a jamais faites et qu'il n'a jamais ordonné de faire, mais qui pourtant restent conformes au *Qour'an* et à la *Sounnah*. Ils furent donc des guides pour nous en cela.

- *Abou Bakr As-Siddiq* a rassemblé le *Qour'an* en l'appelant *Mous-haf*.
- *Oumar Ibnou l-Khattab*, que *Allah* l'a agréé, a réuni les gens derrière un seul imam pour faire les *tarawih*. Il dit en les voyant faire : نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ (ni[^]mati l-bid[^]atou hadhih) c'est-à-dire : « **Quelle bonne innovation que celle-ci !** »
- *Outhman Ibnou Affan* a ordonné que l'on fasse un appel à la prière supplémentaire pour la prière de la *joumou[^]ah*.
- *Oumar Ibnou Abdi l-Aziz* a édifié les *mihrab* et les minarets pour les mosquées.
- Les points sur et sous les lettres du *Mous-haf* ont été ajoutés à l'initiative d'un successeur des compagnons nommé *Yahya Ibnou Ya[^]mar*.

Rien de tout cela n'existait à l'époque du Messager de *Allah* ﷺ ! Ce sont des choses totalement nouvelles ! Ceux qui interdisent de commémorer le *Mawlid* de nos jours, vont-ils interdire toutes ces choses-là sous prétexte qu'elles n'existaient pas à l'époque du Messager de *Allah* ou bien vont-ils rendre arbitrairement certaines choses licites et certaines autres interdites sans aucune preuve ?!

C'est bien ce qu'ils ont fait puisqu'ils ont interdit le *Mawlid* mais ont autorisé la ponctuation des lettres dans les livres du *Qour'an*, tout comme ils ont autorisé le *tachkil* des lettres, c'est-à-dire les *fat-hah*, les *dammah*, les *kasrah* et les *tanwin*.

Ils ont autorisé beaucoup de choses que le Messager de *Allah* ﷺ n'a jamais faites comme les calendriers par exemple. Les calendriers qui indiquent les horaires des prières ne sont apparus pour la première fois qu'il y a environ trois cents ans. Or eux-mêmes en font et les diffusent dans la population.

D'ailleurs, l'Imam *Ach-Chafi[^]yy* que *Allah* l'a agréé a dit :

(الْمُحَدَّثَاتُ مِنَ الْأُمُورِ ضَرْبَانِ أَحَدُهُمَا مَا أُحْدِثَ مِمَّا يَخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا أَوْ أَثَرًا فَهَذِهِ الْبِدْعَةُ الضَّلَالَةُ وَالثَّانِيَةُ مَا أُحْدِثَ مِنَ الْخَيْرِ وَلَا يَخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا وَهَذِهِ مُحَدَّثَةٌ غَيْرُ مَذْمُومَةٍ)

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy* avec une chaîne de transmission sûre dans le livre « *Manaqibou ch-Chafi[^]yy* »] ce qui signifie : « **Les nouveautés parmi les choses sont de deux sortes : l'une, c'est ce qui est innové et qui contredit le Livre, la Sounnah, l'Unanimité ou l'accord des compagnons. C'est l'innovation d'égarement. La deuxième, c'est ce qui est innové et fait partie des bonnes choses, qui**



ne comporte pas de contradiction ni avec le Livre, ni avec la Sounnah ni avec l'Unanimité et cette nouveauté-là n'est pas blâmable. »

Commémorer la naissance du Prophète fait partie des bonnes innovations. En effet, Les savants mémorisateurs du *hadith* et spécialistes des chaînes de transmission (*houffadh*) ainsi que les savants spécialistes de l'histoire, des biographies et autres, ont mentionné que celui qui a innové le *Mawlid*, c'est le roi *Al-Moudhaffar* qui gouvernait *'Irbil*. Il était scrupuleux, vertueux, savant et courageux, il avait un souci particulier pour la défense de cette religion, c'était un héros. Il fut donc le premier à commémorer le *Mawlid*. Par la suite, les savants, les *faqih*, y compris les savants des autres pays, qui ne sont pas sous son autorité, ont également approuvé cela. C'est ce qu'a cité le *Hafidh As-Souyoutiyy* dans son livre *Al-'Awa'il* et les musulmans sont restés sur cette tradition depuis huit siècles jusqu'à nos jours.

Or toute chose qui a été approuvée et appréciée par les savants de la communauté de *Mouhammad* et sur laquelle les avis ont concordé, est obligatoirement une bonne chose ! Et toute chose que les savants de la communauté de *Mouhammad* ont dépréciée est obligatoirement mauvaise. En effet, il est bien connu que les savants de la communauté de *Mouhammad* ne seront jamais en concordance sur un égarement, en raison du *Hadith* rapporté par *Ibnou Majah* dans ses *Sou-nan* :

((إِنَّ أُمَّتِي لَا تَجْتَمِعُ عَلَى ضَلَالَةٍ))

qui signifie : « ***Ma communauté ne sera jamais unanime sur un égarement.*** »

Bien plus, Le *Hafidh Ibnou Hajar* a trouvé, dans la *Sounnah*, une origine à la permission de commémorer la naissance du Prophète. Ceci est cité dans le livre *Al-Hawi lil-Fatawa* de l'Imam *As-Souyoutiyy*, d'après ce qu'a rapporté *Ibnou Abbas*, que *Allah* les agréa lui et son père, il a dit : lorsque le Prophète ﷺ est arrivé à Médine, il a trouvé que les juifs jeûnaient le jour de *'Achoura'*. Quand on les a interrogés à ce sujet, ils ont répondu : « *C'est le jour durant lequel Allah a donné la victoire à Mouça et aux fils de Isra'il sur Pharaon. Et nous, nous jeûnons ce jour-là pour le glorifier.* » C'est alors que Le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((نَحْنُ أَوْلَى بِمُوسَى))

(*nahnou 'awla bi Mouça*) ce qui signifie : « ***C'est nous qui sommes plus proches de Mouça.*** ». Le Prophète a ordonné de jeûner ce jour d'une injonction indiquant le caractère recommandé. On déduit à partir de ce *Hadith* qu'il est permis d'accomplir un acte d'adoration pour remercier *Allah*, pour une grâce qu'Il nous a accordée en un jour particulier, suite à un bienfait qui nous est parvenu ou suite à une épreuve dont nous avons été délivrés, et qu'il est permis de répéter cet acte d'adoration et de remerciement chaque année, à la date anniversaire correspondant à ce jour-là. Le remerciement de *Allah* a lieu par différentes sortes d'adoration comme la prosternation, le jeûne, l'aumône ou la récitation. Et quelle plus grande grâce que la grâce de l'apparition du Prophète ﷺ ?!



Le Hafidh As-Souyoutiyy a même trouvé, dans la Sounnah, une deuxième référence à la permission de commémorer la naissance du Prophète. Dans son épître Housnou l-Maqsid fi ^Amali l-Mawlid, lorsque le Prophète ﷺ a été interrogé sur la raison de son jeûne du lundi, il avait répondu ^alayhi s-salatou was-salam :

((ذَاكَ يَوْمٌ وُلِدْتُ فِيهِ وَفِيهِ أَنْزَلَ عَلَيَّ))

ce qui signifie : « **C'est en ce jour que je suis né et en ce jour que j'ai reçu la révélation.** » Dans ce Hadith, il y a l'indication qu'il est recommandé de jeûner les jours durant lesquels Allah a fait grâce d'un bienfait à Ses esclaves. Et parmi les grâces les plus éminentes que Allah nous ait accordées, c'est de l'avoir fait naître ﷺ, et de nous l'avoir envoyé en tant que Messager. La preuve à cela est Sa parole ta^ala :

﴿ لَقَدْ مَنَّ اللَّهُ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِنْ أَنْفُسِهِمْ ﴾

[Sourat 'Ali ^Imran 164] qui signifie : « **Allah a accordé une grâce aux croyants car Il leur a envoyé un messager, un homme issu d'entre les leurs.** » Le Hafidh As-Souyoutiyy a dit dans sa Riçalah : « L'Imam des Hafidh, 'Abou l-Fadl Ahmad 'Ibnou Hajar a trouvé une origine au Mawlid dans la Sounnah, Quant à moi j'en ai trouvé une autre... » Fin de citation.

En effet, il n'est pas correct de dire que les choses que le Messager ne nous a pas ordonné ni interdit de faire sont forcément des choses interdites. Le Messager ne nous a pas ordonné de ponctuer le Mous-haf et ne nous l'a pas interdit. Par conséquent, ce n'est pas interdit de le faire ! Également, le Mawlid du Prophète ﷺ rentre dans le même cas. C'est le cas de tout acte conforme à la religion que le Prophète ﷺ ne nous a ni ordonné ni interdit de le faire : ce n'est pas interdit de le faire, car c'est quelque chose qui est conforme à sa religion.

En résumé, tous les sujets de la religion ne nous sont pas parvenus par un texte explicite, dans le Qur'an ou dans le Hadith. S'il n'y a pas de texte explicite, il appartient aux savants de la communauté qui sont moujtahid, ceux qui ont connaissance du Hadith, d'extraire des choses conformes à sa religion ﷺ. Ceci est confirmé par sa parole ﷺ :

((مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا))

qui signifie : « **Quiconque instaure dans l'Islam une bonne tradition en aura la récompense.** » On déduit de ce Hadith que Allah tabaraka wata^ala a autorisé les musulmans à innover dans la religion ce qui ne contredit pas le Qur'an et le Hadith, et c'est ce qui s'appelle une bonne tradition (sounnah haçanah).

Le Mawlid est donc une bonne innovation et n'est pas concerné par l'interdiction comprise à partir du Hadith du Prophète ﷺ :

((مَنْ أَحَدَثَ فِي أَمْرِنَا هَذَا مَا لَيْسَ مِنْهُ فَهُوَ رَدٌّ))

qui signifie : « **Quiconque innove dans notre religion ce qui n'y est pas conforme, c'est rejeté.** »



En effet, le Prophète ﷺ nous a indiqué que la nouveauté qui est rejetée, c'est celle qui n'est pas conforme à la *Charī'ah* (*maq̣ layḥa minh*). C'est cette nouveauté-là, celle qui est en opposition avec la *Charī'ah*, qui est rejetée, alors que celle qui est conforme à la *Charī'ah* n'est pas rejetée.

Le Messager n'a pas dit que celui qui innove dans notre religion quoi que ce soit, c'est rejeté ! Mais il a dit cette parole pour bien indiquer que la nouveauté qui est rejetée c'est celle qui n'est pas conforme à sa Loi (*maq̣ layḥa minh*) alors que celle qui est conforme à la Loi est autorisée. C'est la nouveauté qui n'est pas conforme à la Loi qui est interdite.

Étant donné que l'organisation du *Mawlid*, la commémoration de la naissance du Prophète, est quelque chose de méritoire selon les preuves textuelles parvenues dans le *Qour'an* et la *Sounnah*, ce n'est pas quelque chose de rejeté.

Le *Mawlid* est une bonne tradition et ne rentre pas dans le cadre des innovations que le Messager de *Allah* ﷺ a interdites par sa parole : ((وَكُلُّ بَدْعٍ ضَلَالَةٌ))

Le *Hafidh Al-^Iraqiyy* dans sa '*Alfiyyah* a dit :

((وَخَيْرُ مَا فَسَّرْتَهُ بِالْوَارِدِ))

c'est-à-dire que la meilleure manière d'expliquer un *hadith*, c'est par un autre *hadith*.

D'autre part, les savants ont dit que la meilleure explication, c'est celle qui tient compte du contexte du *hadith*. Or le contexte du *hadith* ((وَكُلُّ بَدْعٍ ضَلَالَةٌ)) ici, est que le Messager a commencé en disant :

((فَإِنَّ أَحْسَنَ الْحَدِيثِ كِتَابُ اللَّهِ))

(*fa'inna 'ahsana l-hadithi kitabou l-Lah*), cela veut dire que la meilleure des paroles, c'est la parole de *Allah*. Puis il a dit ﷺ :

((وَأَحْسَنَ الْهَدْيِ هَدْيُ مُحَمَّدٍ))

Ce qui veut dire que la meilleure des conduites, c'est la conduite de *Mouhammad*. Puis il a dit ﷺ :

((وَشَرَّ الْأُمُورِ مُحَدَّثَاتُهَا))

Ce qui veut dire que les pires choses sont les nouveautés qui contredisent les meilleures des paroles et la meilleure des conduites ; et il s'agit des innovations d'égarement. Il n'y a donc dans le blâme qui est cité ici aucune allusion aux bonnes innovations.

An-Nawawiyy, dans son commentaire du *Sahih* de *Moulim*, tome 6, page 154, a dit : « La parole du Prophète ﷺ :

((وَكُلُّ بَدْعٍ ضَلَالَةٌ))



Il s'agit d'un terme général **spécifié** et le sens qui est visé est « la plupart des innovations » (c'est à dire bien que le terme utilisé (كل *koull*) est général dans son sens, il a été spécifié ou restreint par un élément extérieur). L'usage du terme général كل *koull* n'empêche pas que le sens puisse être restreint et spécifié, tout comme cela est le cas dans la parole de *Allah ta^ala* dans sourate Al-'*Ahqaf*, *ayah* 25 :

﴿ تَدْمِرُ كُلَّ شَيْءٍ ﴾

[*Sourat Al-'Ahqaf* 25] Cette '*ayah* a, elle aussi, une expression générale (avec le terme كل *koull*) mais son sens est spécifique et restreint puisque le vent dont il est question dans cette '*ayah*, *Allah* a fait qu'il souffle sur des mécréants du peuple de *Ad*. Le vent les a anéantis. Mais ce vent n'a pas anéanti tout ce qui existe sur terre, car *Allah ta^ala* nous a appris qu'il a sauvé *Houd* *alayhi s-salam* et les croyants qui sont avec lui. Ainsi *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَلَمَّا جَاءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا هُودًا وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ بِرَحْمَةٍ مِنَّا وَنَجَّيْنَاهُمْ مِنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ ﴾

[*sourah Houd* / 58] ce qui signifie : « **Et lorsque ce que Nous avons prédestiné est arrivé, Nous avons sauvé *Houd* et les croyants qui étaient avec lui par une miséricorde de Notre part. Nous les avons sauvés d'un châtement douloureux.** »

En conclusion, la commémoration du *Mawlid* est un bien et une bénédiction, ceci n'est pas quelque chose qui ramène la communauté du Prophète ﷺ en arrière. Ce n'est pas une régression.

Le *Mawlid* renouvelle au contraire l'amour du musulman envers le Prophète ﷺ. C'est une occasion qui fait pénétrer en lui les sentiments de son amour pour le Prophète et qui le mène à éprouver de la nostalgie envers lui.

Ceux qui combattent le *Mawlid* et qui combattent les musulmans qui commémorent le *Mawlid*, ceux qui déclarent les musulmans égarés, grands pécheurs et en arrivent même à les déclarer mécréants pour cela, pourquoi laissent-ils faire certaines choses blâmables qui sont véritablement blâmables ?

- Comme la mécréance par la parole qui se diffuse chez beaucoup de gens du commun, lorsqu'ils insultent *Allah*, entre autre ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants sans aucune raison valable selon la Loi, du simple fait qu'ils font le *tawassoul* par le Prophète ou les vertueux par exemple ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants parce qu'ils font le *tabarrouk* par le Prophète ou par ses traces honorées ?
- Ou le fait de déclarer les musulmans mécréants parce qu'ils récitent la *Fatihah* ou d'autres '*ayah* du *Qur'an* en faveur d'un mort !

Pourquoi ne blâment-ils pas ces choses blâmables et pourquoi interdisent-ils et blâment-ils le fait de commémorer la naissance du Prophète *Mouhammad* ﷺ ?



Les avis des musulmans concordent depuis que cette commémoration a été innovée jusqu'à nos jours : ils l'ont appréciée et recommandée, tant que cela reste une commémoration qui ne comporte pas de choses blâmables, comme de déformer le nom de *Allah* ou de mentir au sujet du Messager de *Allah* ﷺ.

Tout leur stratagème, tous leurs agissements contre les musulmans qui commémorent le *Mawlid*, ne serait-ce pas en raison de la haine qu'ils ont dans le cœur envers le Meilleur de tous les êtres créés par *Allah* ?

Et la louange est à *Allah*, le Seigneur des mondes.